

LES COLLECTIFS :
QUELLE INFLUENCE POUR L'ARCHITECTURE ?

Option Architecture & Sciences Humaines

BECHEMIN Audrey – JACQUEMIN Sophie – REVOUY Thomas

INTRODUCTION	3
<hr/>	
I. UN ENGAGEMENT À L'INITIATIVE DE NOUVELLES PRATIQUES	4
<hr/>	
LA PRÉDOMINANCE DE L'ACTION PAR LE PROCESSUS	
UNE POSITION AFFIRMÉE SUR LA PRATIQUE ARCHITECTURALE	
II. UNE ORGANISATION RÉVÉLATRICE D'UN ÉTAT D'ESPRIT	8
<hr/>	
LA PLATEFORME - LA FORCE DE L'INFORMEL	
LA PLATEFORME - MODALITÉS ET FONCTIONNEMENTS	
L'APPARTENANCE DU COLLECTIF À UN MONDE CONNEXIONNISTE	
III. L'ÉMANCIPATION DU MODÈLE COLLECTIF	14
<hr/>	
ÉMERGENCE MÉDIATIQUE D'UNE NOUVELLE PROFESSION	
L'INSTITUTIONNALISATION ET SES DÉRIVES	
L'INFLUENCE PORTÉE SUR L'ÉVOLUTION DU CHAMP ARCHITECTURAL	
CONCLUSION	18
<hr/>	
ÉCHANTILLON	19
<hr/>	
BIBLIOGRAPHIE	20
<hr/>	

Cet article, inscrit dans la continuité du projet de recherche porté par l'option Architecture et Sciences Humaines sur l'analyse de nouveaux espaces professionnels investis par les architectes, s'oriente sur le terrain spécifique des collectifs.

Avec l'arrivée des sciences sociales dans l'enseignement de l'architecture et l'attrait pour les expériences de projets participatifs avec les habitants dans les années 1970, la définition même de l'architecture s'est vue remise en question. Selon Elise Macaire l'ancien discours des architectes, affirmant « une difficile rencontre de la culture savante de l'architecture avec celle, populaire, de ceux qui l'utiliseront »¹, tend à disparaître. Ainsi les collectifs d'architectes en intégrant les habitants et divers acteurs dans le principe de co-production du projet, revendiquent une certaine « démocratisation de l'architecture ». Ces nouvelles pratiques parallèles se détachent de l'activité libérale, aménageant pour l'architecte diplômé un nouvel espace professionnel. Elles constituent de ce fait un champ d'étude propice à l'analyse du glissement que connaît la position du champ architectural ces dernières décennies.

Cet article vise à identifier les spécificités de ces nouvelles pratiques portées par de fortes convictions architecturales, marquant pour la plupart une rupture avec la profession dominante. Nous verrons en quoi cet engagement, qu'ils veulent absolu, implique des choix stratégiques de carrière permettant la liberté d'action recherchée. Dans un second temps, les modalités concrètes de composition et de fonctionnement des collectifs seront abordées par la notion de « plateforme d'échange ». Nous identifierons qui sont les différents acteurs et comment ils se greffent au collectif autour du projet, constituant un vaste réseau. L'article interrogera également sur la position des collectifs dans le champ architectural notamment par la récente médiatisation de leurs pratiques. Celles-ci nécessitant de s'institutionnaliser pour être reconnues, nous préciserons les dérives que cela peut engendrer. Par son nouveau statut, nous démontrerons l'influence que le collectif d'architectes porte sur l'actuelle profession en perpétuelle complexification.

In fine, l'article par ces clefs d'analyse et l'établissement des profils rencontrés, permet de comprendre en quoi le collectif d'architectes tend à se positionner comme une profession distincte, renouvelant le champ architectural.

Afin de répondre à ces problématiques, l'article se base sur le nombre peu exhaustif de dix entretiens semi-directifs avec des membres de collectifs diplômés en architecture, huit belges et deux français. Il est cependant nécessaire d'interroger la relation entre enquêtés et enquêteurs pour ainsi mieux saisir les interactions sociales des entretiens effectués. Etant trois jeunes étudiants en architecture nous possédons un capital culturel similaire à celui de nos interlocuteurs, de plus, étant proches du diplôme, leurs pratiques, présentées comme « idéales » durant les entretiens, ont pu être enjolivées pour influencer notre future orientation. Cette analyse mériterait donc d'être objectivée via des observations, des enquêtes quantitatives...

¹ E. MACAIRE, Collectifs d'architectes. Expérimenter la coproduction de l'architecture. Lieux communs, n° 17, Les Mondes de l'Architecture, LAUA-ensa Nantes, 2014.

I. UN ENGAGEMENT À L'INITIATIVE DE NOUVELLES PRATIQUES

À l'unanimité, nos interviewés nous ont fait part de leur vision très engagée sur le rôle important de l'architecture dans la société. La structure libérale étant trop figée, c'est par le biais du collectif plus libre et plus flexible, qu'ils ont choisi de s'exprimer. Tout en restant dans le champ architectural, le modèle du collectif se différencie par ses pratiques alternatives croisant les codes de l'action artistique et de la manifestation politique. Leurs revendications sont multiples, lors des entretiens il en ressort deux principales : le bien commun et la démocratisation de l'architecture. Elles s'articulent autour de l'usage : l'utilisation, l'appropriation et l'appartenance à un espace au travers d'un regard politique. Pour cela, il utilise le projet d'architecture comme lieu de rencontre pour développer des formes d'apprentissage entre l'expertise des différents corps de métiers et les savoir-faire profanes des habitants.

Cet engagement semble être le fondement du mouvement collectif, nous pouvons donc nous interroger sur son origine. En retraçant les trajectoires de nos interviewés, une similitude apparaît lors de leur parcours universitaire. En effet, leurs études d'architecture ont été ponctuées d'expériences extérieures : des projets ou chantiers bénévoles, des travaux dans le monde du théâtre, des réalisations culturelles ou une année de césure pour se confronter à la réalité de la profession d'architecte indépendant. Ces expériences, par le vécu et les rencontres qu'elles ont occasionnés, semblent matérialiser un tournant vers cette vision altruiste et sociétale de l'architecture, et les auraient acheminés vers ces pratiques spécifiques. De ce fait, cet engagement, intrinsèquement lié à leur trajectoire sociale, semble déjà présent chez nos interlocuteurs avant-même le regroupement en collectifs d'architectes.

« Lorsque j'étais étudiant en architecture, vers la 3^{ème}-4^{ème} année, je suis rentré en contact avec le collectif sur l'un de leurs tous premiers projets. C'était un cadre complètement informel : un chantier bénévole où l'on avait invité des amis, des amis d'amis. »^H Homme, 30 ans

« C'est le fait d'avoir travaillé pendant deux ans dans un théâtre qui m'a permis de mettre le pied dans tout cet univers culturel. Je vous raconte ça en détail parce qu'il y a eu une sorte de graine qui s'est nourrie à ce moment-là, une ouverture de pensée pour travailler avec des personnes autres qu'architectes. »

^A Homme, 40 ans

Pour matérialiser cet engagement, les collectifs d'architectes s'appuient sur des projets pouvant prendre des formes hétérogènes, outre le projet d'architecture classique. Les entretiens font cependant apparaître deux approches distinctes.

Nous pourrions qualifier la pratique de trois des dix collectifs rencontrés de « militante ». Leur discours est politique sur des questions telles que la défense de l'espace public, le rôle social de l'architecture, ou encore des réflexions sur l'articulation du cadre historique et théorique architectural avec les enjeux de la pratique contemporaine. La participation est mise à l'honneur, avec

l'intervention, principalement de théoriciens (sociologues, historiens...), mais aussi d'organes administratifs ou d'usagers, autour de problématiques ciblées et souvent encrées dans un territoire. Leurs moyens d'actions se réfèrent au domaine culturel par des projets d'expositions, des publications, d'évènements...

« Notre boulot est de défendre l'espace public, je suis content de travailler ce sur quoi je milite depuis très longtemps. C'est du bénévolat, de l'engagement citoyen, une remise en question de la société. Notre stratégie pour changer les choses était d'être plus un lobbying qu'un contre-pouvoir. Ce n'est pas une insulte mais la meilleure façon de changer les choses est de convaincre non seulement les habitants, les associations mais aussi ceux qui ont le pouvoir, les journalistes, les réseaux sociaux, etc. »¹ Homme, 38 ans

Six autres collectifs s'inscrivent, selon nous, dans une approche « pédagogique » dont l'objectif premier est de démocratiser l'architecture avec le principe du « faire-ensemble ». Ici aussi, la notion de participation prend donc toute son importance dans le partage des compétences. Les projets à caractère éphémère ou durable, souvent fabriqués en auto-construction, vont prendre principalement la forme de micro-architecture ou d'aménagements dans l'espace public (Seulement un des collectifs rencontrés reste dans la conception d'une architecture semblable à la pratique libérale). Cela peut se concrétiser par la création de potagers urbains, la construction d'un moulin à eau pour une école primaire, des interventions sur la signalétique piétonne d'un quartier... On retrouve aussi des projets sociaux en forte corrélation avec l'actualité, comme la construction d'une cantine dans la « jungle de Calais » pour des réfugiés, ou le repérage avec la population de logements vides dans la ville.

« Je crois que l'architecture a pour objectif d'améliorer la vie des gens (...) il y a d'autres façons de faire l'architecture qui tendent à être plus humaine, plus douce. Pour cela l'objectif est d'arriver au maximum de travail avec les habitants, c'est vraiment de le faire ensemble, de promouvoir se « faire soi-même ». C'est aussi un moyen d'exprimer des convictions plus personnelles. Pour ma part, c'est les notions d'écologie, d'économie du réemploi, gestion des déchets »^c Femme, 35 ans

LA PRÉDOMINANCE DE L'ACTION PAR LE PROCESSUS

Ces approches pédagogiques et militantes mobilisent le processus d'élaboration du projet plutôt que sa finalité, pour inciter les interactions entre les différents protagonistes. Selon Jean-Louis Genard, par le glissement du modèle de la modernité déterminante vers la voix réflexive dans laquelle les collectifs d'architectes s'inscrivent, « le rapport aux formes connaît un processus déflatoire au profit d'exigences procédurales »². Ainsi la forme architecturale n'est plus seulement esthétique, elle apparaît comme l'expression du processus réflexif. La réalisation du projet, pour l'approche « pédagogique » est donc complétée d'un travail de représentation sur les démarches et les différentes étapes de ce processus, au travers des reportages photos, des films, des dessins... Cette production

² J.L. GENARD, *Architecture et réflexivité*

joue un rôle important dans le travail avec l'ensemble des acteurs en inscrivant leurs multiples contributions sur un support matériel légitimant leurs investissements.

« Il m'est apparu à ce moment-là que le monde de l'architecture ne se posait des questions que sur son propre nombril. Dans les revues d'architecture c'est à chaque fois un postulat ou un justificatif de l'architecture pour elle-même et jamais pour la société. On parle essentiellement de la forme, pas de la finalité du projet, on ne parle pas non plus du lien, de la manière dont l'architecture a pris le sujet en main pour le traduire d'une certaine manière. » ^G Homme, 57 ans

« En parallèle de notre travail sur l'ouverture du chantier pour une durée de trois ans, nous allons par le biais d'une résidence d'artiste écrire toute la fiction autour de cette démarche. » ^F Homme, 28 ans

En effet, les architectes ne sont pas les seuls à l'initiative de cette réflexion, celle-ci est bien le résultat d'une co-production commune regroupant ces acteurs pluridisciplinaires et les savoir-faire profanes de l'utilisateur. Par l'intégration de ces savoir-faire, les collectifs se soucient du sens commun en considérant le citoyen comme une personne pourvue d'une forme d'expertise, celle de l'usage. Selon Patrick Bouchain « Cette manière d'agir permet de renverser la situation afin que le projet ne soit pas le désir seul de l'architecte mais les envies et les besoins des acteurs conseillés, orientés par l'architecte »³. Ainsi, au sein de ce processus l'architecte membre du collectif se positionne comme « un médiateur », cherchant à valoriser le savoir-faire de chacun ; prônant cette vision altruiste de l'architecture.

« La maîtrise d'usage, c'est important qu'elle intervienne dans la conception. Les usagers sont invités à participer, c'est ça le rôle de médiateur, c'est de créer cette rencontre avec d'autres acteurs comme les propriétaires des terrains, la région... Dans le schéma classique, la maîtrise d'usage n'existe pas. L'architecte n'est jamais en contact avec les futurs usagers du quartier. » ^B Homme, 23 ans

Les architectes libéraux considèrent pratiquer l'architecture pendant 10% de leur temps contre 90% liée à des tâches relevant « du fardeau ». En d'autres termes l'étape restreinte de la conception, discipline noble, est préférée à la partie administrative et phase constructive, associée classiquement à un discours déprécié⁴. Les collectifs « pédagogues », en donnant cette importance au processus, renversent ce rapport. L'action, et notamment le chantier, sont revalorisés comme des lieux de partage et d'enrichissement du projet. Le chantier ne fonctionne plus en vase clos avec les promoteurs mais s'ouvre au public. L'architecte n'est plus « l'inspecteur des travaux finis »^B mais s'implique dans la construction. De ce fait, certains des collectifs d'architectes rencontrés proposent cette nouvelle manière d'appréhender l'architecture en dotant la construction d'une réflexion sur l'évolution du projet.

³ P. BOUCHAIN, Construire autrement. Actes Sud, 2006.

⁴ Architecture et Science Humaine : L'architecte « chef d'Orchestres » est-il en voie de disparition ?

« Il y a plein de choses à raconter sur un chantier. C'est fantasmagorique un chantier. C'est plein d'imaginaire, c'est des formes en transformation, la ville qui se transforme, ça a énormément d'esthétique, c'est aussi un domaine de réflexion intéressant... »^F Homme, 28 ans

UNE POSITION AFFRIMÉE SUR LA PRATIQUE ARCHITECTURALE

Certains nous ont également évoqué leurs doutes quant aux compétences de l'architecte libéral et nous ont parfois tenu des propos incisifs à leur égard. Avec « très peu d'expérience sur la dimension constructive, la maîtrise d'œuvre étant de plus en plus normée, et les normes étant elles-mêmes imposées par les constructeurs », l'architecte libéral « passant sa vie en bureau n'appliquerait que les DWG envoyés par l'entreprise sur son dessin, il serait donc incapable de proposer une autre mise en œuvre et d'avoir un dialogue construit avec un artisan »^F.

Ces divergences d'opinions établies lors de la confrontation avec la profession dominante (durant leurs études ou lors des deux années de stages obligatoires) ont provoqués chez la majorité de nos interlocuteurs un désenchantement envers ces pratiques. Ainsi, seulement deux des dix collectifs rencontrés nous ont exprimé la possibilité d'un avenir dans cette profession.

« J'ai fait mes stages dans un bureau où le but était de construire pour construire, ça ne m'a pas plu du tout. Je me suis dit si c'est ça l'architecture j'arrête direct car moi j'ai toujours dit que je voulais construire pour les gens. »^C Femme, 35 ans

Malgré ce désenchantement, nos interlocuteurs sont pourvus d'un amour pour la discipline. L'architecture est une passion, et l'exercer en devient un loisir. Il est nécessaire de rappeler que la majorité des collectifs rencontrés sont à l'origine une bande d'amis ce qui favorise la notion de plaisir et la dimension festive qu'ils utilisent pour caractériser leurs pratiques.

Étonnamment, très peu d'entre eux se plaignent sur leurs conditions de vie, pourtant difficiles contrairement aux disciplines de l'architecture liées à l'économie et aux institutions pour lesquels il existe une certaine frustration sur la récompense financière ne compensant pas les sacrifices que peut présenter la pratique libérale⁵. En effet, refusant de travailler « pour se faire du pognon »^F, et choisissant les projets selon leurs convictions, « par passion et militantisme »^A, le compromis sur la pratique architecturale n'est jamais envisagé, « plutôt accepter moins pour travailler comme on l'entend »^C, et cela au détriment d'apports financiers qui sont souvent maigres voire inexistantes. Ainsi la grande majorité de nos interlocuteurs trie sur le volet les appels à projet, certains collectifs rencontrés, plus catégoriques encore (« nous sommes trop indépendants pour passer par des concours »^A) fabriquent eux-mêmes la demande à laquelle ils répondent, situation à la base bénévole et militante aboutissant parfois sur des commandes. Dans les deux cas, cela occasionne un

⁵ Architecture et Science Humaine : L'architecte fonctionnaire, un métier assumé et pour une poignée de pouvoir ?

surinvestissement professionnel, consommateur de temps et d'énergie et qui demande donc un investissement personnel important.

« Je n'ai pas d'enfants, je passe beaucoup de temps le samedi et le dimanche au bureau... C'est une passion, tu te focalise à un moment donné sur ça et ça passe en premier. »^G Homme, 57 ans

« Mais c'est vrai qu'on est assez flexible sur les horaires et organisation, travailler le weekend, en soirée ce n'est pas un problème on est toujours partants. »^C Femme, 36 ans

Pour pallier à l'insécurité financière tout en travaillant selon leurs convictions, la plupart des membres interrogés utilisent des stratégies de carrière : ils prennent en parallèle de leur pratique en collectif une seconde ou triple activité. Cela peut aussi être explicité par le fait que sept des dix structures rencontrées ont moins de cinq ans et sont encore dans une phase d'expérimentation. Les profils de ces activités sont très hétérogènes et s'extraient parfois du champ architectural, ils prennent la forme de collaborateur dans un bureau d'architecture, d'indépendant, d'enseignant, de chercheur mais aussi de constructeur de meubles ou de réparateur de vélo. Pour certains, ces activités sont vues comme des nouvelles sources d'enrichissement permettant une mise à distance de leur pratique, mais le plus grand nombre d'entre eux souhaiterait que le collectif d'architectes devienne leur profession à part entière, cela n'étant pas encore financière possible.

II. UNE ORGANISATION RÉVÉLATRICE D'UN ÉTAT D'ESPRIT

L'engagement altruiste que portent les collectifs se reflète dans la structure et l'organisation qui les caractérisent. Ils définissent leur organisation comme « une plateforme d'échange » égalitaire et flexible entre les différents acteurs co-produisant le projet. Nous avons remarqué que les jeunes structures (moins de cinq ans) remettent en cause le terme de collectif, associé à une ligne directrice qui oriente la sélection et l'application des projets, au profit de la notion de plateforme. Nous pouvons supposer qu'ils se détachent du mouvement « collectif » émergent dans les années 1990, univoque dans une idéologie peut être déjà trop symbolique. A l'inverse les collectifs que nous avons rencontrés d'au moins une dizaine d'années s'y associent volontiers.

« Moi je ne considère pas ce que l'on fait comme un collectif, pour moi le collectif a une forte définition de vision, d'ambition continue. Chez nous il y a beaucoup de place pour les démarches indépendantes, dès qu'on trouve ça bien on le fait et on s'y tient. Ça ne doit pas forcément rentrer dans la vision du projet... Chez nous ça peut partir dans plusieurs sens et je crois que c'est notre richesse, c'est plutôt une approche de base qu'on a en commun, donc je n'irai pas jusqu'à nous définir comme collectif mais plutôt comme une plateforme. »

^A Homme, 40 ans

Lors de nos entretiens nous avons pu visiter deux espaces de travail qui se révèlent être à leur image, collaborative et participative. Un des collectifs a intégralement réaménagé ses locaux avec des matériaux de récupération, le mobilier est modulable offrant autant la possibilité d'espaces individuels qu'une grande table de partage. Le deuxième espace de travail visité intègre au sein d'un même bâtiment une galerie d'art et une scène consacrée aux répétitions de théâtre. De plus ces deux collectifs portent une attention toute particulière au partage de repas réguliers dans le but d'enrichir le projet par des avis extérieurs. Ils y convient les clients, les associés, les artistes ou même des étudiants en architecture à la recherche d'informations sur les collectifs d'architectes.

LA PLATEFORME – LA FORCE DE L'INFORMEL

La caractéristique de la plateforme la plus mise en avant par nos interviewés est celle de la structure horizontale que l'on retrouve tout autant en interne que dans leurs rapports avec les acteurs extérieurs. Ils s'apparentent, dans la sociologie des organisations, au mécanisme de coordination de « l'ajustement mutuel »⁶. Selon Henry Mintzberg cela correspondrait à la réalisation du travail par un simple processus de communication informelle. De ce fait cette méthode de travail reflète la vision que portent les collectifs d'architectes basés sur l'échange et la communication entre tous les membres. L'organisation interne fonctionne sur ce système horizontal du pouvoir autour de discussions où les choix sont pris à l'unanimité. En théorie il n'y a pas de différence hiérarchique, tous les membres du collectif, y compris les stagiaires, sont alors polyvalents et peuvent accéder à toutes les phases du projet.

Alors qu'aujourd'hui, comme l'explique Jean-Louis Violeau, on associe de plus en plus fréquemment le nom d'un architecte (excluant son équipe) à son architecture⁷. Les collectifs remettent en question cette notion de droit d'auteur en intégrant un principe de mutualisation des projets comme une base de données, où chacun des membres peut le revendiquer. Si l'on s'arrête un moment sur la terminologie des noms des bureaux d'architectures et de ceux des collectifs, on se rend compte que les bureaux sont souvent représentés par le ou les noms des fondateurs de ce dernier. A contrario, les collectifs utilisent des noms plus opaques, qui représentent souvent une philosophie de travail, où l'identification des membres de la structure est impossible.

« On a eu des discussions sur les noms des bureaux d'architectes, ça va s'appeler Jean Nouvel architectes, MVRDV, c'est leurs initiales, on sait donc exactement qui ils sont. Pour les collectifs c'est plus opaque, ça laisse un certain anonymat pour les membres du collectifs ou les participants »^B Homme, 23 ans

⁶ A. DUPUIS et R. DERY, *Les formes organisationnelles selon Henry Mintzberg*, Cahier d'activité d'apprentissage n°257

⁷ J.L. VIOLEAU, Conférence : L'architecte est-il un auteur ? ULB Faculté d'architecture La Cambre-Horta, 2016.

« Tout membre du collectif peut se revendiquer de n'importe quel projet... sauf s'il y a des questions d'exclusivité qui sont en jeu, à ce moment, on négocie et réarrange parce que on n'a pas tous bossé de la manière sur les projets non plus et celui qui a plus bossé peut s'en prévaloir »^D Homme, 32 ans

Dans l'ouvrage « De la justification »⁸ Boltanski et Thévenot répertorient six « cités » représentant des principes d'argumentation auquel nous nous référons pour nous justifier lors de « dispute en justice ». En affirmant une volonté d'une structure horizontale, la revendication par tous des projets et la remise en question de l'autonomie disciplinaire de l'architecte, etc., les collectifs semblent s'inscrire dans un compromis entre la « cité inspirée » et la « cité civique ». Créatif et innovant ils bouleversent le champ architectural pour y installer leur idéal de l'architecte, ils concentrent donc les attributs permettant de les définir comme « grands » dans la « cité inspirée ». Cependant ils vont à l'encontre des dérives de cette cité, liée à une forte individualité, via une requalification « civique », en axant leur projet autour de l'équité et de l'intérêt général.

Dans la pratique, cette horizontalité présente certaines limites. Dans la constitution d'un groupe d'individus, il y a toujours certaines personnalités qui, par leur caractère ou leur implication, vont se démarquer. En effet pour le plus grand nombre des collectifs rencontrés cela ne semble porter aucun préjudice quant aux rapports avec les autres. Ils nous ont expliqué que chacun ne peut intervenir simultanément sur tous les projets, il est donc normal de désigner un ou plusieurs « porteurs de projet » qui en toute logique s'impliqueront plus que d'autres. Cependant la structure horizontale peut engendrer des limites floues et, dans le cas d'un collectif interrogé, cette organisation provoque certains conflits internes. Une personnalité qui se démarque et qui prend un peu plus d'initiatives va être perçue par les autres membres comme une de prise de pouvoir.

« Non il n'y a clairement pas de hiérarchie, il n'y a pas d'avis qui compte plus que d'autres. C'est complètement horizontal. Après il y a l'investissement de chacun qui joue mais très naturellement. »

^D Homme, 32 ans

« Je pense que ce qui pose le plus de questions aujourd'hui c'est l'égo ! C'est chacun pour soi (...) Le fait de travailler avec une structure horizontale, sans hiérarchie, n'est pas sans difficultés parce que tout acte peut être pris comme une recherche de pouvoir. »^G Homme, 57 ans

Le fait d'être dans un mécanisme de communication informelle rend difficile la mise en place et le maintien de la structure. Les collectifs interrogés relatent tous le fait que cela demande beaucoup plus de temps pour les prises de décisions, pour discuter des projets etc. C'est pourquoi dans leur organisation de travail ils mettent en place des temps spécifiques de réunion collective (au minimum une demi-journée par semaine), où l'échange et la discussion sont de mise. Ce mode de fonctionnement amène aussi des questions pécuniaires puisque, pour un collectif composé de dix

⁸ L. BOLTANSKI et L. THEVENOT, De la justification, Gallimard, Paris, 1991.

membres, si une augmentation de salaire est prévue c'est en réalité dix augmentations simultanées qu'il faut prévoir.

« C'est une hiérarchie horizontale, et ça veut dire qu'il faut passer du temps pour travailler ensemble, prendre les décisions collectivement, il faut se mettre d'accord, échanger, on essaye de garder une demi-journée de réunion par semaine pour ça. »^E Femme, 35 ans

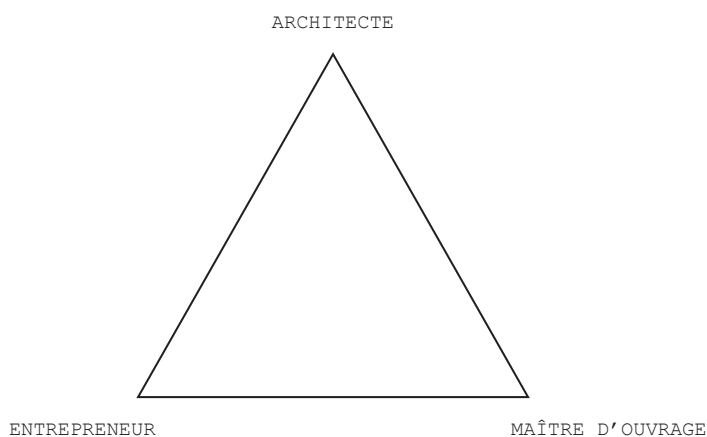
LA PLATEFORME – MODALITÉS ET FONCTIONNEMENTS

En plus de sa structure horizontale, la plateforme, par la liberté qu'elle offre, permet les liens forts que les collectifs recherchent avec les acteurs pluridisciplinaires et les habitants. Le collectif n'étant pas une structure juridique légale, ils ont donc choisi de se réunir sous forme de structures plus flexibles, principalement en ASBL pour sept d'entre eux, deux en associations de fait et une en coopérative. La plateforme est constituée d'un « noyau dur », représenté par les membres permanents du collectif, puis viennent s'y greffer des « électrons libres ».

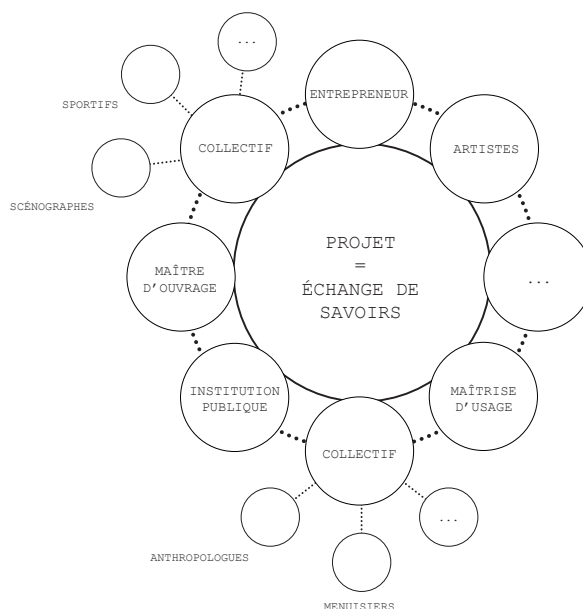
Lors des entretiens, il nous a été relaté plusieurs cas de figure. Dans un premier temps la structure peut engager en son sein des acteurs pour leurs profils singuliers (sociologues, sportifs, musiciens, ...). Les collectifs peuvent également former des associations avec d'autres collectifs, des bureaux d'architecture, des indépendants... L'intégration des habitants est quant à elle plus délicate car il s'agit de les intéresser et de les impliquer à l'élaboration du projet. *« La ville ne se fait pas seulement à partir de l'aménagement de l'espace physique mais elle se fait aussi à partir de ce que font les gens, ce qu'ils disent, vivent... »^G*. Ces regroupements ont la particularité de toujours se constituer pour un projet donné, autour d'acteurs divers mais complémentaires.

Dans le dernier cas, celui de la coopérative, une dynamique originale se met en place vis à vis de ce noyau dur. *« Actuellement il y a seize personnes membres de la coopérative, alors que seulement neuf y travaillent. Les autres ont cependant voulu rester dans le projet de la coopérative (...) Ce phénomène est intéressant, car ces membres parallèles participent toujours aux assemblées générales permettant d'avoir un regard extérieur sur la pratique quotidienne et sa structure même, ils apportent aussi de nouveaux contacts étendant le réseau de la coopérative »^G*.

Ainsi contrairement au « triangle sacré » enseigné en école d'architecture mettant en avant l'association : architecte, maître d'ouvrage, entrepreneur. Le collectif prône une organisation à l'image de la permaculture, avec en son centre le projet où la multiplicité des acteurs vient apporter sa contribution. C'est un « mode d'action » qui considère et respecte l'importance de chaque acteur en intégrant les liens réciproques générés. L'objectif de la permaculture étant de donner les moyens à tous ces acteurs de concevoir leur propre environnement, plus autonome et durable, afin de se détacher des systèmes industriels imposés par la société (contre l'architecture classique de plus en plus normée, évoqué par nos collectifs). Tout cela implique la philosophie de co-production par une mise en jeu du rapport à l'autre.



Le « Triangle Sacré »



La « Plateforme »

Cependant, certains de nos interlocuteurs ont soulevé la difficulté d'instaurer cette diversité dans les profils d'acteurs. « *On aime bien travailler avec d'autres gens, mais c'est vrai que ce côté pluridisciplinaire que l'on revendique beaucoup est finalement dur à réaliser. Tout particulièrement avec les personnes qui ont un statut d'artiste, qui cotisent à la maison des artistes* »^E. Ayant un fonctionnement différent de celui des collectifs notamment lorsqu'il s'agit de monter le financement d'un projet.

L'APPARTENANCE DU COLLECTIF À UN MONDE CONNEXIONNISTE

Dans les années 1960 les critiques « artistiques » et « sociales » sur le capitalisme font apparaître une idéologie sur la nouvelle configuration du capitalisme, dont l'organisation et le fonctionnement vont en être bouleversé. Les collectifs d'architectes vont intégrer, ce que nomment Boltanski et Chiapello, la « cité par projet »⁹ répondant à ces critiques et formant un monde de réseaux où « la vie sociale est faite de la multiplication des rencontres et des connexions à des groupes divers dans le temps et dans l'espace ». Le projet de co-production, prétexte à la connexion, est propice à la communication, la coordination, l'ajustement et la confiance aux autres, conditions pour être « grand » dans la cité. Les collectifs ayant la capacité de s'insérer dans ce monde connexionniste profitent de l'apparition de nouveaux projets. Dans cette « cité par projet », les interrogés pratiquent un système de « co-opétition, relation faite d'un mélange de coopération et de compétition ». Ainsi pour certains projets, les

⁹ L. BOLTANSKI et E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

collectifs s'associent et se complémentarisent avec d'autres structures, en parallèle, pour des concours, un système de compétition s'installe.

« Le réseau c'est les gens avec qui on a travaillé au collectif, moi j'enseigne par exemple à l'université en architecture en lien aussi avec d'autres universités, mais aussi dans le privé, des amis, des personnes avec qui on a fait nos études (...) C'est aussi bien issu de nos connaissances purement privés que des gens avec qui on a travaillé, c'est comme ça qu'on construit le réseau ! »^G Femme, 47

D'après Mark Granovetter, un réseau est constitué de « liens faibles et de liens forts où la force des liens est caractérisée par la combinaison du temps passé ensemble, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité et de la réciprocité du lien entre les différentes parties concernées »¹⁰. En effet, un des collectifs interrogé nous explique que ces liens se constituent notamment par la capacité à mettre en confiance les gens avec qui ils travaillent. Par la répétition de leurs projets ils montrent une certaine légitimité, leur sérieux, leurs compétences et arrive ainsi à créer des liens forts avec les institutions administratives, les entreprises...

On retrouve aussi tout le long de nos entretiens l'existence d'un réseau de liens forts entre tous ces collectifs, tous semblent se connaître et se réfèrent souvent entre eux pour expliciter leurs pratiques. Ils ont d'ailleurs toujours été curieux de savoir quels collectifs nous avions rencontrés.

« C'est aussi par les projets qu'on fait de nouveau contact, il y a quand même une sorte de communauté de gens qui trouvent les mêmes choses importantes (...) Donc il y a un intérêt commun, on travaille ensemble et ça se construit, c'est un réseau qui se construit. Je connais pas mal de gens à Bruxelles qui font partis de ce réseau et qui se soutiennent mutuellement, on se connaît tous entre nous... »^A Homme, 40 ans

III. L'ÉMANCIPATION DU MODÈLE COLLECTIF

Par ses pratiques parallèles, son organisation interne et son réseau propre, nous pouvons supposer que les collectifs « pédagogiques », malgré leur récente apparition dans le champ architectural, tendent à constituer une profession à part entière. En effet, répondant à une demande spécifique de participation, toujours croissante, par des interventions urbaines, écologiques, sociales, ils sont donc détenteurs d'un savoir-faire singulier. De plus ils développent un vocabulaire propre à leurs pratiques, détournant certains termes du champ architectural : « porteur de projet », « maîtrise d'usage », « structure horizontale », « architecte médiateur » ...

¹⁰ P. STEINER, Granovetter Mark, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, Lille 2001.

Les collectifs « militants » quant à eux, par leur vision plus critique et leur portée lobbyiste sur la pratique libérale de l'architecture semblent se positionner comme mouvement parallèle à cette dernière, plutôt qu'une profession distincte.

ÉMERGENCE MÉDIATIQUE D'UNE NOUVELLE PROFESSION

Les collectifs d'architectes apparaissent progressivement sur la scène internationale médiatique, notamment par leurs publications dans certaines revues ainsi que par leurs récompenses, auparavant réservées à la pratique libérale. De ce fait, ils parviennent à affirmer leur place dans le champ architectural. Comme illustration, l'édition 2015 du prestigieux *Turner Prize* a été attribué pour la première fois à un collectif d'architecte, « Assamble », le lauréat s'est fait remarquer par « l'esprit collectif » : participatif et collaboratif¹¹.

L'un de nos interlocuteurs, membre d'un collectif reconnu sur la scène internationale, nous a cependant fait remarquer une différence notable entre la scène belge et étrangère. En effet, après avoir gagné plusieurs prix dans de grandes métropoles européennes telle que Paris, Rotterdam et Londres, il reste cependant plus discret sur la scène médiatique belge. Le mouvement collectif étant relativement récent, cela peut expliquer cette discrétion mais n'enlevant rien à leur crédibilité face aux institutions locales.

L'INSTITUTIONNALISATION ET SES DÉRIVES

Le collectif-participatif en tant que nouvelle profession du champ architectural se confronte à une amorce d'institutionnalisation de leurs pratiques. Ce phénomène est néanmoins à relativiser en Belgique : par l'apport d'entretiens que nous avons réalisés avec deux enquêtés français, soulevant de nouvelles variables géographiques et identitaires, il nous est possible d'adopter cette posture comparative entre le mouvement belge et son homologue français. Ainsi ces derniers, considèrent la pratique du collectif sur le territoire belge comme un « laboratoire expérimental : même s'il est plus simple de réaliser des projets, il est cependant plus difficile d'être rémunéré ». En France, au contraire, la pratique tend à s'institutionnaliser, les collectivités réclament leur expertise spécifique avec l'apparition d'appels d'offre qui leur sont exclusivement réservés. Pour nos deux interlocuteurs français, ce début d'institutionnalisation leur est favorable par un accès plus direct aux projets amenant plus de stabilité, de reconnaissance de leur savoir-faire.

« Il commence à y avoir des appels d'offre, Paris a lancé un appel d'offre qui demande clairement les compétences de collectifs, on vient d'y répondre la semaine dernière, et il était explicitement demandé collectif

¹¹ J.J. LARROCHELLE, *Le Turner Prize attribué pour la première fois à un collectif d'architectes*, Article du Monde, 08/12/2015.

pluridisciplinaire. Ils nous ont même contactés en amont pour voir comment monter l'appel d'offre. Donc ce genre d'appel à concours peut clairement changer la donne... »

^E Femme, 35 ans

Cependant, il n'est pas envisageable de retomber dans les travers de la hiérarchisation que peut provoquer cette institutionnalisation. Selon Elise Macaire, les collectifs de manière générale refusent catégoriquement qu'une organisation institutionnelle, fédération ou toute autre organisation hiérarchique, puisse les représenter¹². La mise en avant de leurs revendications s'effectue donc par des collectifs « moteurs » plus médiatisés que d'autres, valorisant de ce fait leur profession.

De même, ils prennent leurs distances avec l'ordre des architectes qui, pour eux accentuerait l'idée selon laquelle un architecte dans l'inconscient général, est un architecte libéral, et ne défendrait qu'un certain modèle de la pratique dominante. Ils nous ont cependant avoué l'obligation pour un certain type de projet de devoir s'y affilier, le but n'étant pas de « s'extraire du domaine architectural » mais de garder « d'autres cartes en mains »^F. Les architectes libéraux ne pouvant pas exercer sans être inscrit à l'ordre, les collectifs en s'y détachant consolident leur position de profession parallèle.

« Non je n'y suis plus. Le problème de l'ordre en Belgique c'est que cela ne te défends pas du tout, on paye une cotisation qui est la même que tu construis beaucoup ou pas, cela n'amène pas grand-chose mise à part la revue dans la boîte aux lettres. Si ça avait vraiment une valeur de défendre un collectif j'y serai encore inscrite... » ^C Femme, 35 ans

Pour nos interlocuteurs, le collectif d'architectes engagé, tirant sa force dans la volonté d'une structure informelle, est incompatible avec l'actuelle institutionnalisation des organisations. Etant obligé pour exercer de se rattacher à une structure juridique donnée (ASBL, coopérative, etc.), celle-ci leur impose la désignation d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un corps administratif... Ces désignations de statuts révèlent des dérives sur leur idéal d'une structure horizontale, nous allons par le biais de deux exemples représentatifs mais non exhaustifs, illustrer ces dérives. Dans un premier cas, le président désigné semble être à l'origine du collectif et le porte-parole de ses valeurs, involontairement il semble avoir un pouvoir décisionnel plus important. Dans un autre cas, sur une structure de quatre personnes, les deux architectes font partie du conseil administratif, et l'un d'eux est également le coordinateur de l'équipe. Le statut d'architecte est-il un statut privilégié par rapport aux autres disciplines présentes au sein du collectif ?

L'un des membres de collectifs rencontrés, affirme une posture plus radicale quand à cette question des statuts juridiques. Ils ont ainsi choisi de s'organiser en association de fait pour palier à toutes désignations de statut et s'affranchir d'une existence juridique.

Pour ce même collectif, leur positionnement « lobbyiste » prônant une vision militante de l'architecture les a conduits au final à une étroite collaboration avec les institutions, qu'ils critiquaient,

¹² E. MACAIRE, Conférence : Architecture et démocratie culturelle. Le cas des collectifs de coproduction, ULB Faculté d'architecture La Cambre-Horta, 2016.

perdant ainsi l'autonomie de leur engagement. Cette ambiguïté créée par cette forme d'institutionnalisation est à l'origine de leur dissolution.

*« On était de plus en plus impliqué dans nos affaires et en communication avec le pouvoir que l'on critiquait. C'était parfois un petit peu mal pris. »*¹ Homme, 38 ans

L'INFLUENCE PORTÉE SUR L'ÉVOLUTION DU CHAMP ARCHITECTURAL

Il y a une réelle remise en question de la pratique architecturale classique par les collectifs interviewés. Ce n'est pas un rejet absolu de l'exercice libéral, mais la majorité montre une réticence à son égard et s'inquiète du futur de leur discipline. Lorsque nous leur posons la question « comment imaginez-vous l'avenir de l'architecture ? », à l'unanimité, ils sont inquiets sur l'unique intéressement commercial d'une architecture immobilière et son impact sur la fabrique de la ville. Cette appréhension est cependant contrebalancée par l'engouement que les pratiques participatives génèrent, pour lesquelles ils sont convaincus de leur efficacité.

« L'architecture doit être participative ! »^G Homme, 57 ans

En France notamment, les collectifs « pédagogues » commencent à influencer le champ architectural, en effet, le collectif Bellastock a été mandaté par le ministère de la culture, parmi d'autres bureaux d'architecture classique, pour débattre de l'avenir de certaines filières de la construction. Selon Elise Macaire, la participation pouvant rentrer dans les compétences attendues des professionnels, l'enseignement doit, et commence à se saisir de cette problématique en intégrant des formations qui lui sont propres. Nous pouvons donc nous demander, à l'image de l'architecte-urbaniste, si nous ne sommes pas en passe de voir apparaître l'architecte-participatif sur le marché ?¹³.

En réponse à une architecture de plus en plus normée, s'instaure aussi un outil de labélisation permettant de valoriser les pratiques spécifiques, telle que le réemploi, la participation, ou l'aspect culturel du chantier, etc, revendiquées par les collectifs d'architectes.

« J'imagine que le métier va être de plus en plus normatif mais maintenant il y a pas mal de choses qui s'ouvrent, mais les normes ne vont pas reculer. Donc il faut peut-être intégrer d'autres choses aux normes (...) Il y a notamment moyen de faire labéliser les choses qui nous intéressent, comme le label HQAC, ça doit être Haute Qualité Artistique Culturelle, c'est un label qui va être donné à des chantiers, à travers l'organisation d'évènements pour le rendre artistique et attractifs avec les habitants sur place. »

^F Homme, 28 ans

¹³ E. MACAIRE, Conférence : Architecture et démocratie culturelle. Le cas des collectifs de coproduction, ULB Faculté d'architecture La Cambre-Horta, 2016.

Un des collectifs interrogés s'est montré beaucoup moins nuancé dans sa vision de l'avenir de la profession, par un désir de sa disparition telle qu'elle est conçue actuellement. Face à l'évolution du champ de la construction, il apparait un phénomène de diversification et de spécialisation toujours croissant entraînant des changements dans la discipline. Ainsi les actions et responsabilités comprises dans le rôle de l'architecte se voient démultipliées, remettant en cause son identité¹⁴. Le collectif-participatif, par son statut de médiateur, relai entre les acteurs pluridisciplinaires, les habitants et le projet, définit clairement leur rôle. On ne retrouve donc pas dans leur discours cette notion de complexification propre à la discipline libérale.

« Mais je pense que le métier d'architecte tel qu'on le connaît dans le monde occidental va disparaître, en tout cas je le souhaite parce que ça nous maintient, en tout cas en Belgique, dans une forme de précarité'. Sur le chantier on est les moins bien payé, on a le plus de responsabilités, c'est vraiment difficile... »

^D Homme, 32 ans

Enfin, à la question posée *« vous considérez vous comme architecte ? »* la grande majorité nous ont répondu positivement, d'autres au contraire ne s'associent pas au terme d'architecte mais considèrent tout de même que ce qu'ils font est de l'architecture. *« Je ne me considère pas comme architecte (...), mais cette idée que l'architecture et l'urbanisme ne sont que des plans ou la construction de bâtiments, ça non ! On est au cœur des discussions, nous avons notre rôle à jouer dans la société, il faut prendre position, nous ne sommes pas neutres dans ce débat, c'est pour cela qu'on lutte, pour que les architectes assument leur position »^A.*

¹⁴ Architecture et Science Humaine : L'architecte « chef d'Orchestres » est-il en voie de disparition ?

Par ce travail de recherche, nous avons pu constater une certaine évolution du champ architectural, diversifiant ses pratiques et ses applications. Par cet échantillonnage de dix entretiens avec des architectes membres de collectifs, il nous a été permis d'analyser une de ces nouvelles influences portées sur le mouvement architectural au sens large. L'enquête fait émerger des compétences et des savoir-faire représentatifs des collectifs d'architectes, comme leur discours engagé, l'application de pratiques architecturales parallèles au métier d'architecte libéral, avec notamment une importance portée sur le processus du projet et sa représentation ; le choix d'une plateforme horizontale et son réseau affilié, ainsi que le refus d'être représenté par des institutions telles que l'ordre des architectes. Avec une demande toujours plus croissante de leurs compétences dans le monde architectural, les collectifs connaissent une médiatisation avérée et, la possibilité pour eux de labelliser certaines de leurs pratiques les font se démarquer comme une profession à part entière de celle de la pratique libérale.

Cette vision engagée sur le rôle de l'architecture dans la société, nos interlocuteurs cherchent à la transmettre aux citoyens, institutions, etc, mais aussi à nous, jeunes étudiants en architecture. Nous convaincre que l'architecture « est un travail de design mais également un travail social, économique et politique ». Ce discours directif et univoque, relevant du débat de valeurs, cherche à nous sensibiliser et prendre part à leur cause, pour peut-être reproduire leur schéma à la fin de nos études, et ainsi donner une nouvelle ampleur à ce modèle. Ainsi, en fin d'entretien, nos interviewés se sont toujours intéressés à notre parcours, notre vision de l'architecture et notre orientation future.

Nous sommes conscients que certains propos ont pu être enjolivés, reflétant de ce fait les limites que la seule application d'entretiens semi-directif peut présenter. Pour objectiver, vérifier, mais aussi poursuivre ce travail, il serait nécessaire de pouvoir allier un terrain d'observation de ces collectifs et de leurs pratiques en situation réelle, pour pouvoir préciser et étayer cette influence que les collectifs portent sur l'architecture et le rôle de l'architecte.

	F/H	Âge (années)	Statut juridique	Nombre membres	Ancienneté (années)	Projets	Ville
A	H	40	ASBL	4	3	« Militant » - Publications - Expositions	Bruxelles
B	H	23	ASBL	13	2	« Pédagogique » - Micro architecture	Bruxelles
C	F F H H	35 36 29 41	ASBL	4	2	« Pédagogique » - Expositions - Micro architecture - Marché public	Bruxelles
D	H	32	ASBL	6	5	« Militant » - Publications - Expositions	Bruxelles
E	F	35	ASBL	6	9	« Pédagogique » - Expositions - Micro architecture	Lille
F	H	28	ASBL	3	5	« Pédagogique » - Expositions - Micro architecture	Lille
G	F	47	Indépendant	3	9	« Pédagogique » - Expositions - Micro architecture - Marché public	Bruxelles
H	H	30	ASBL	9	11	Les deux - Expositions - Publications - Marché public/privé	Bruxelles
I	H	45	Association de fait	12	7	« Militant » - Publications - Expositions	Bruxelles
G	H	57	Coopérative	16	27	Les deux - Publications - Marché public/privé	Bruxelles

OUVRAGES

- BOUCHAIN, Patrick. Construire autrement, Actes Sud, 2006.
- BOLTANSKI, Luc et THEVENOT, Laurent. De la justification, Gallimard, Paris, 1991.
- DARRIEUS, Margaux. Collectifs d'architectes. AMC, n°232, Avril 2014.

ARTICLES

- BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve. Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, Paris, 1999.
<https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2001-1-page-257.htm>
- DUPUIS, Alain et DERY, Richard. Les formes organisationnelles selon Henry Mintzberg, Cahier d'activité d'apprentissage n°257
<http://ekldata.com/c44wttw9iCFzLOxTY72wLxXyvw.pdf>
- GENARD, Jean-Louis. *Architecture et réflexivité*
- LARROCHELLE, Jean-Jacques. *Le Turner Prize attribué pour la première fois à un collectif d'architectes*, Article du Monde, 08/12/2015
- MACAIRE, Elise. Collectifs d'architectes : expérimenter la coproduction de l'architecture. « Les mondes de l'architecture », Lieux Communs – Cahiers du LAUA, n°17, Ensan, 2015
- STEINER, Philippe. Granovetter Mark, Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie, Lille 2001.
http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2001_num_42_2_5362

CONFÉRENCES

- MACAIRE, Elise. Conférence : Architecture et démocratie culturelle. Le cas des collectifs de coproduction, ULB Faculté d'architecture La Cambre-Horta, 2016.
- VIOLEAU, Jean-Louis. Conférence : L'architecte est-il un auteur ? ULB Faculté d'architecture La Cambre-Horta, 2016.

COURS

- BIGONNET Morgane, DARVES-BORNOZ Charles, PIGEOLET Camille, WATTIER Fanny, Architecture et Science Humaine : L'architecte « chef d'Orchestres » est-il en voie de disparition ?
- COORNAERT Laurane, LAKHLEF Coline, TRIBEL Aurélie, URBAIN Marine, Architecture et Science Humaine : L'architecte fonctionnaire, un métier assumé et pour une poignée de pouvoir ?